

Avis de constitution

SOCIETE « AMANDA GLORY » en abrégé « A'GLORY »

Siège ABIDJAN Cocody angré CHU à 600 metres de
carrefour market, Lot 3460, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMANDA GLORY » en abrégé «
A'GLORY »

Objet : -Commerce (Mèche, chaussures, sacs,
vêtements, prêt à porter, Bijoux)
-Quincaillerie,
-Vente de meuble,
-Vente de véhicule,
-Onglerie, Spa, Décoration intérieure

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody angré CHU à 600 metres de
carrefour market, Lot 3460, Ilot 309

Dirigeant(s) Mme TUO AMANDA CHARLOTTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05138 du 05/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27892/GTCA/RC/2025 du 05/05/2025

